



Direction générale des services

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU 18 DECEMBRE 2012

♦ ELECTION DU VICE-PRESIDENT DU CONSEIL ♦

Conformément à l'article 9 des statuts de l'université, les vice-présidents sont élus, sur proposition du Président, parmi les membres du conseil, à la majorité absolue des votants aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour.

1 ^{er} tour	
Nombre d'inscrits	38
Nombre de présents ou représentés	23
Ne prend pas part au vote	3
Pour	18
Contre	
Bulletins blancs ou nuls	2
Linda LAWRANCE	18

☼ Linda LAWRANCE est élue vice-présidente du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire.

* ***** * ***** *

Fait à Pessac, le 18 décembre 2012

Le Président,

Jean-Paul JOURDAN